

2010 : une année de transition ?

L'année 2009 restera en France une année de récession sans précédent depuis l'après guerre. L'année 2010 pourrait être une année de transition entre cette crise économique qui produit encore des effets et la reprise attendue, que certaines évolutions plus favorables ou moins défavorables laissent espérer. Derniers signes en date, la croissance du produit intérieur brut et la fin de la chute des effectifs industriels au 4^e trimestre, en Haute-Normandie comme en France, suggèrent une année 2011 placée sous le signe d'un affermissement de la reprise pour peu que l'environnement international ne soit pas trop perturbant.

Le recours à l'intérim permet une stabilisation de l'emploi

En Haute-Normandie, le nombre d'emplois salariés des secteurs principalement marchands est stable en 2010. La perte d'emplois salariés industriels (- 4 000) et dans la construction (- 700) a été compensée par une augmentation dans les services marchands, cette hausse peut presque exclusivement être analysée comme celle de l'emploi intérimaire, en partie industriel. L'emploi dans le commerce reste stable. Après une très forte hausse en 2009 pour amortir les effets de la crise, le nombre d'emplois aidés est presque stable dans la région comme en France.

Le volume d'emplois en intérim est généralement un indicateur avancé de conjoncture : les intérimaires sont en effet souvent les premiers licenciés en cas de difficulté, et les premiers recrutés en cas de croissance de l'activité. Après une diminution correspondant à la perte de l'équivalent de 7 400 emplois à temps plein en 2008 et 2009, les signes d'une reprise sont visibles en 2010 avec la création de l'équivalent de 4 500 postes par le recours à l'intérim. Les missions sont toujours aussi courtes avec une durée moyenne in-

férieure à deux semaines. L'industrie et les services sont de gros employeurs, en revanche dans le domaine de la construction, où les temps sont plus annualisés, l'utilisation de l'intérim n'a pas progressé en 2010. Dans ce secteur, la construction de logements a progressé pour revenir à son niveau moyen sur la décennie, tandis que la construction de locaux d'activité a reculé.

La hausse du chômage de longue durée comme effet différé de la crise

Face à cette stabilisation de l'emploi, le taux de chômage a légèrement diminué, de 10,5 % de la population active fin 2009, à 10,2 % fin 2010. Même si le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi diminue, les effets de la crise persistent : fin 2010, plus de 40 % des demandeurs d'emplois sont inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, le nombre de ces chômeurs de longue durée a augmenté de 21 % en un an, cette évolution illustre la grande difficulté de nombreux Haut-normands dans leur quête d'un emploi. Il s'agit d'une donnée importante à prendre en compte dans le cadre de politiques de réinsertion ou de formation professionnelle. En effet, plus une personne reste longtemps au chômage plus elle perd de son employabilité, c'est à dire de sa capacité à occuper un emploi.

Par ailleurs l'activité n'est pas toujours la garantie d'un niveau de vie élevé. Le revenu de solidarité active -RSA- créé en juin 2009 prévoit la possibilité de verser une allocation en complément d'un revenu d'activité : 25 % des bénéficiaires du RSA sont dans ce cas dans la région. Le nombre de ces allocataires a augmenté de 13 % en un an. Globalement, le nombre de bénéficiaires du RSA s'élève à 57 400 en Haute-Normandie, soit une hausse de 7 % en un an. Une partie de cette hausse est imputable à la mise en place

progressive de ce dispositif récent.

En matière de tourisme, le festival «Normandie Impressionniste» a joué sur l'image de la région et a eu des effets positifs localisés. Cependant sur un an, à l'échelle de la région, la fréquentation des hôtels et campings a diminué. Les étrangers sont venus un peu plus nombreux mais la clientèle française a fait défaut. Le taux d'occupation des hôtels a chuté d'un point de 56 % à 55 %.

Une année de reprise pour l'agriculture

Pour l'agriculture, l'année 2010 est déjà une année de reprise avec des récoltes abondantes et une progression des prix. Cette embellie ne devrait en revanche pas suffire à compenser les effets de la crise en 2009 en termes de revenus des agriculteurs.

Même si elle génère directement peu d'emplois, la création d'entreprise est un moteur essentiel de l'économie locale, elle traduit : le renouvellement du tissu productif et certaines nouvelles entreprises pourraient créer de l'emploi et de la richesse dans le futur. En 2010, le succès du statut d'auto-entrepreneur se confirme, notamment dans le commerce et les activités de service.

Les évolutions démographiques ou les performances aux examens des jeunes hauts-normands sont également plutôt favorables à la région en 2010. En effet, pour la deuxième année consécutive les résultats aux examens sont bons. Les décès sont moins nombreux qu'en 2009 et le niveau des naissances proche du pic de l'an 2000. Ce solde naturel (excédent des naissances sur les décès) permet une croissance de la population en dépit d'un déficit migratoire persistant □

François GITTON
 Chef du service des études
 et de la diffusion
 Insee Haute-Normandie

Près de 2 000 naissances chaque mois, autant qu'en l'an 2000

François GITTON

Hausse des naissances et baisse des décès, l'année 2010 est une année de fort dynamisme démographique. Sans migration, le solde naturel de la région permettrait un accroissement de la population de 0,44 % en 2010. Par comparaison, entre 1999 et 2008, le taux annuel moyen d'augmentation de la population, qui tient compte du solde naturel et du solde migratoire, est de 0,28 %.

Au 1er janvier 2010, la population de Haute-Normandie est estimée à 1 833 500 habitants. Environ 15 900 personnes sont décédées en 2010, soit près de 400 de moins qu'en 2009. L'année 2009 avait été marquée par un pic de mortalité au mois de janvier, le nombre de décès survenus en janvier 2010 est redevenu conforme à la moyenne observée les années précédentes.

En 2009, le nombre de décès avait plus augmenté en Haute-Normandie que dans les autres régions, la correction est effectuée dès 2010 avec une baisse annuelle du nombre de décès de 2,4 % dans la région pour une

quasi-stagnation au niveau national (- 0,8 %).

Les décès sont toujours inégalement répartis sur l'année, avec un pic pendant l'hiver.

Parallèlement à cette baisse du nombre de personnes décédées dans l'année, le nombre de naissances a augmenté et atteint 23 900 en 2010, soit près de 2 000 naissances par mois. Il faut remonter à l'an 2000 pour compter plus de naissances dans la région, et avant l'an 2000 qui était un peu exceptionnel en matière de démographie, il faut remonter à 1992.

Le nombre de bébés a ainsi progressé de 1,2 % dans la région quand il a stagné en moyenne en France.

La saisonnalité des naissances est beaucoup moins marquée que celle des décès : chaque mois le nombre de nouveaux venus est compris entre 1 900 et 2 100.

Cette conjonction d'une baisse du nombre de décès et d'une hausse de nombre de naissance signifie une amélioration sensible du solde naturel. L'accroissement de la population dû à l'excès des naissances sur les décès atteint 8 000 quand il n'était que de 7 400 en 2009 et de 7 800 en 2008.

Contrairement à la tendance de

long terme qui montre un dynamisme démographique plus fort dans l'Eure, l'amélioration du solde naturel est principalement le fait de la Seine-Maritime. En un an, le nombre de naissances y a augmenté de 270 quand il a baissé de 60 dans l'Eure et le nombre de décès y a diminué de 270 contre 130 dans l'Eure □

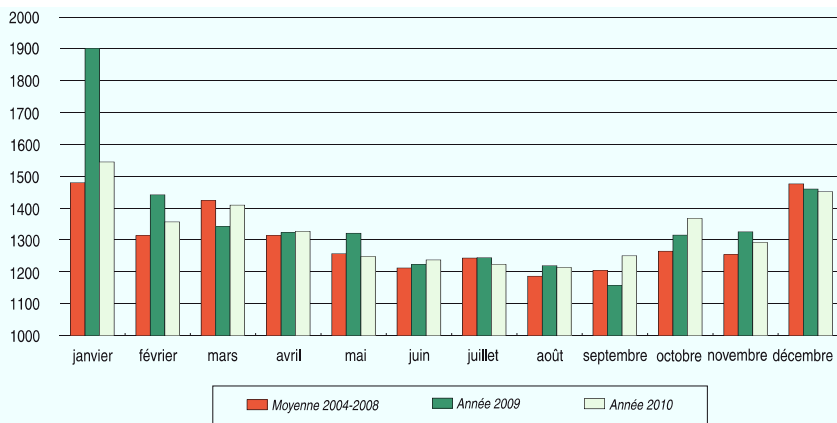
LA POPULATION LÉGALE DE HAUTE NORMANDIE ET SES DÉPARTEMENTS

Au 1er janvier 2008, la population de la Haute-Normandie est de 1 825 667 habitants, c'est la population légale à compter du 1er janvier 2011. La progression est de 0,3 % par an depuis 1999, contre 0,7 % au niveau national.

Avec 1 248 580 habitants au 1er janvier 2008, la Seine-Maritime gagne 9 400 personnes depuis 1999. Elle figure dans le groupe des départements métropolitains à faible évolution démographique. La population progresse de 0,1 % par an. Cette faible progression est liée à un déficit migratoire important.

Avec 577 087 habitants au 1er janvier 2008, l'Eure témoigne d'une bonne vitalité démographique avec un excédent migratoire, acquis en partie sur la Seine-Maritime. La population y progresse de 0,7 % par an depuis 1999 (+ 36 000 personnes).

Les décès en Haute-Normandie



Source : Insee - État civil

Unité : nombre

POUR EN SAVOIR PLUS

Bilan démographique 2010 : la population française atteint 65 millions d'habitants / Anne Pla, Catherine Beaumel. In : Insee Première - N° 1332 (2011, janv.)

Dans l'Eure, la population progresse de 0,7 % par an depuis une décennie / Insee Haute-Normandie ; Aline Constantinidis. In : Brève d'Aval - N° 23 (2011, janv.)

La Seine-Maritime est un département à faible évolution démographique / Insee Haute-Normandie ; Aline Constantinidis. In : Brève d'Aval - N° 22 (2011, janv.)

1 816 716 habitants dans les 1 420 communes de Haute-Normandie au 1er janvier 2007 : populations légales / Insee Haute-Normandie ; Aline Constantinidis. - In : Brève d'Aval - N° 10 (2010, janv.)

Davantage d'élèves dans les écoles et à l'université en 2010

Jean-Paul BOCQUET (Rectorat de l'Académie de Rouen)

Pour la première fois depuis plus de quinze ans dans l'Académie, une rentrée scolaire affiche un effectif global supérieur à celui de la rentrée précédente (+ 0,2 %). Côté examens, le taux de réussite en 2010 marque un léger fléchissement qui toutefois n'altère pas la tendance à l'amélioration de ces dernières années.

Après une diminution constante et régulière depuis plus de quinze ans, l'Académie de Rouen enregistre à l'occasion de la rentrée 2010 une augmentation globale des effectifs scolarisés dans les premier et second degré, le post-bac et à l'université, soit 869 élèves ou étudiants de plus.

Pour le premier degré, l'année 2010 apporte, en termes d'effectifs, une note positive après la décrue observée depuis 2005. En cinq ans, l'Académie a perdu 1 200 écoliers (une baisse de 0,6 %), dont les deux tiers dans le seul secteur privé.

C'est dans le département de la Seine-Maritime que continue la décroissance des effectifs ; le département de l'Eure oppose une vitalité qui perdure et réussit à contrebalancer l'ensemble.

Les effectifs scolarisés en Haute-Normandie
(hors MGI, y compris SEGPA)

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2010/2011	Évolution
Écoles maternelles et primaires	191 986	192 332	+ 0,2
Ensemble du second degré et du post-bac	165 890	165 687	- 0,1
dont premier cycle et SEGPA	95 685	95 590	- 0,1
dont second cycle général et technologique	42 104	41 794	- 0,7
dont second cycle professionnel	20 661	20 909	+ 1,2
dont post-bac (BTS, CPGE)	7 148	7 108	- 0,6
dont EREA	292	286	- 2,1
Université (hors IUFM)	29 596	30 322	+ 2,5
Total	387 472	388 341	+ 0,2

Source : Rectorat - Service des prévisions statistiques et d'études rectoriales

Unités : élève, étudiant, %

L'ensemble du second degré enregistre un léger tassement de ses effectifs. C'est notamment le cas pour la voie générale (première année de la réforme des lycées) et technologique qui marque un repli de 1 % tandis que la voie professionnelle progresse de 1,2 %.

La voie post-bac (élèves scolarisés en lycées après le baccalauréat) compte 40 élèves de moins : la désaffectation sensible, et donc la perte d'effectifs (- 13 %) enregistrée dans les filières exigeantes que sont les CPGE ne réussit pas à compenser le regain d'attractivité des BTS ou des formations comptables.

Après une rentrée 2009 déjà exceptionnelle (plus forte progression relative de toutes les académies), les effectifs inscrits enregistrent 2,5 % d'augmentation pour les deux universités du Havre et de Rouen. Les bons résultats du baccalauréat 2009 ont sans nul

doute fortement contribué à cette expansion des effectifs universitaires. Le cru 2010, quoiqu'en léger repli, demeure cependant supérieur aux résultats de la session 2008 ; les bacheliers professionnels confirment leurs qualités à cette occasion et placent l'académie bien au-dessus de la moyenne nationale. C'est toujours le cas pour le DNB et pour les BTS (respectivement 1,2 % et 4,6 % au-dessus du résultat national) □

Taux de réussite aux principaux examens en Haute-Normandie

	Session 2009	Session 2010	Évolution 2009/2010	France entière 2010
Diplôme national du brevet (DNB)	83,6	84,5	+ 0,9	83,3
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)	81,1	78,2	- 2,9	nd
Brevet d'enseignement professionnel (BEP)	74,1	73,4	- 0,7	nd
Baccalauréat (Ensemble)	86,6	84,2	- 2,4	85,6
général	88,7	85,0	- 3,7	87,3
technologique	80,5	79,6	- 0,9	81,6
professionnel	89,3	88,4	- 0,9	86,5
Brevet de technicien supérieur (BTS)	70,9	74,5	+ 3,6	69,9

Source : Rectorat - Service des prévisions statistiques et d'études rectoriales

Unités : %, point

Note : signification de sigles

CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

MGI : Mission générale d'insertion

SEGPA : Sections d'enseignement général et professionnel adapté

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

EREA : Établissement régional d'enseignement adapté

DNB : Diplôme national du brevet.

POUR EN SAVOIR PLUS

Académie de Rouen :

www.ac-rouen.fr

L'an II du revenu de solidarité active

Damien BARTHÉLÉMY

Depuis juin 2009, le revenu de solidarité active est devenu le principal dispositif pour garantir un revenu minimum, tout en encourageant l'activité professionnelle. Le nombre de bénéficiaires haut-normands est toujours en progression en lien avec une situation économique difficile.

Au 31 décembre 2010, le nombre total de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) s'élève à 57 400 en Haute-Normandie, soit une augmentation de 7 % en un an et de 24 % depuis sa mise en place en juin 2009. Le RSA est versé principalement par les caisses d'allocations familiales (CAF) mais aussi par la mutualité sociale agricole (MSA). Les CAF comptent 56 600 bénéficiaires, ils sont 800 à la MSA.

Contrairement au RMI ou à l'API qu'il a remplacé, le RSA peut être versé à des foyers ayant des revenus d'activités professionnelles supérieurs au minimum garanti (467 € par unité de consommation en 2011). Dans ce cas le RSA est qualifié "activité seul". Un quart des foyers en bénéficie en Haute-Normandie, comme en moyenne métropolitaine. Cette catégorie de bénéficiaires est en hausse de 13 % dans la région au cours de l'année 2010 contre 10 % au niveau national.

Quand les revenus d'activité ne permettent pas d'atteindre le minimum garanti, on se trouve dans la catégorie RSA "socle et activité". Environ 11 % des bénéficiaires sont dans ce cas et leur nombre a progressé de plus de 12 % sur l'année écoulée.

Enfin, quand il n'y a pas de revenus d'activité ou que l'un des membres est en période de cumul intégral, le foyer

Répartition des bénéficiaires CAF ayant un droit payable au RSA selon la catégorie au 31 décembre 2010

	Eure		Seine-Maritime		Haute-Normandie		France métropolitaine	
	Part	Évolution annuelle	Part	Évolution annuelle	Part	Évolution annuelle	Part	Évolution annuelle
RSA activité seul	24,6	+ 11,8	25,7	+ 13,7	25,5	+ 13,3	24,8	+ 10,2
RSA socle et activité	11,5	+ 13,6	11,3	+ 12,2	11,4	+ 12,6	11,0	+ 12,4
RSA socle seul	63,9	+ 3,3	63,0	+ 3,7	63,1	+ 3,6	64,2	+ 3,3
Total	100,0	+ 6,4	100,0	+ 7,0	100,0	+ 6,9	100,0	+ 5,9

Source : CNAF

Unités : %

touche un RSA correspondant au minimum garanti. C'est le cas le plus courant, puisque 63 % des bénéficiaires haut-normands (64 % en France métropolitaine) sont au minimum garanti. C'est la catégorie qui augmente le moins, + 3,6 % soit deux fois moins vite que pour l'ensemble.

En définitive, la hausse constatée en 2010 du nombre des bénéficiaires du RSA est portée avant tout par des personnes cumulant cette allocation avec une activité professionnelle. Au regard de la situation économique, la montée du RSA n'est pas une surprise puisque l'emploi régional stagne. La part plus importante des cumuls avec une activité peut s'expliquer par une reprise assez nette de l'intérim.

Concernant les bénéficiaires affiliés à la MSA, leur nombre progresse de 530 à plus de 800 en un an. Cette hausse s'explique peut-être par des prix de vente trop faibles des productions agricoles, en particulier pour le lait.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) n'a pas été concernée par la refonte récente des minima sociaux, elle continue d'être versée selon les mêmes conditions aux personnes ayant un handicap reconnu et âgées de 20 à 64 ans. La progression du nombre de bénéficiaires est constante depuis plusieurs années, elle a été de 2,5 % en Haute-Normandie (3,8 % en France) pour 2010. La hausse a été modérée en Seine-Maritime (+ 1 %) mais plus nette dans l'Eure (+ 6,2 %) □

Évolution du nombre de bénéficiaire du RSA en 2010

	au 31/12/2009	au 31/12/2010	Évolution annuelle
Eure	13 051	14 002	+ 7,3
Seine-Maritime	40 404	43 383	+ 7,4
Haute-Normandie	53 455	57 385	+ 7,4
France métropolitaine	1 729 954	1 833 787	+ 6,0

Sources : CAF, MSA

Unités : nombre, %

DÉFINITIONS

Les termes du RSA

Montant forfaitaire du RSA : c'est le montant minimal des ressources garanties au foyer, calculé, comme pour le RMI, en tenant compte de la situation familiale.

RSA socle : complète les revenus du foyer pour qu'ils atteignent le montant forfaitaire garanti par le RSA.

RSA activité : c'est un complément de revenus professionnels. Cette composante est la grande nouveauté de la mise en place du RSA.

RSA socle seul : les foyers bénéficiaires n'ont pas de revenus d'activité, ou bien au moins un de leur membre est en période de cumul intégral. Le cumul intégral consiste à neutraliser l'ensemble des revenus d'activité pour le calcul du RSA, pendant une période de 4 mois, éventuellement fractionnée, au cours des 12 derniers mois.

RSA socle et activité : les bénéficiaires ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire.

RSA activité seul : les bénéficiaires ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leur ressources est supérieur au montant forfaitaire (dans certaines conditions comme certains titulaires de contrats aidés par exemple). Dans ce cas, l'allocation perçue vient compléter la source de revenus afin que ces derniers s'élevaient au total à au moins la valeur du SMIC.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le nombre d'allocataires du RSA au 31 décembre 2010 / CNAF - Cazain S, Siguret I. - l'essentiel n° 108 (mars 2011), 4 p.

Retour à l'équilibre de l'emploi salarié marchand par un recours au travail temporaire

Éric DÉON

L'industrie et la construction perdent des emplois, le tertiaire en gagne surtout grâce à la vitalité du travail temporaire. L'hémorragie est stoppée mais la reprise de l'emploi semble fragile. La Haute-Normandie est la seule région avec la Champagne-Ardenne dont le taux d'évolution de l'emploi est inférieur à 0,1 % en 2010.

Avec un gain net de 150 postes, l'emploi salarié haut-normand se stabilise en 2010 dans les secteurs principalement marchands non agricoles après avoir fortement chuté en 2009 (- 3,3 %). Le taux d'évolution régional est l'un des plus faibles en 2010 (+ 0,8 % en France métropolitaine). La Haute-Normandie était déjà l'une des régions les plus touchées par le recul de l'emploi l'année précédente.

La décroissance de l'emploi salarié dans l'industrie ralentit (- 3,2 % après - 5,7 % en 2009) pour revenir à une tendance similaire à celle de 2008. Ce sont encore près de 4 000 postes nets qui disparaissent en un an. La baisse est plus marquée qu'en France métropolitaine (- 1,8 %).

La fabrication de matériels de transport (- 8,2 %), la fabrication d'équipements électriques, électroniques, la fabrication de machines (- 4,3 %) et la fabrication d'autres produits indus-

triels (- 2,9 %) sont les secteurs les plus touchés. Les réductions de postes dans les usines *Renault* de Sandouville et Cléon, les rumeurs de délocalisations des entreprises *Sae Gardy* à Barentin ou de *Robert Bosch France* aux Damps et le plan de restructuration de *GlaxoSmithKline* avec son lot de compressions d'effectifs sont préoccupants. La fermeture de BRG spécialisée dans l'assemblage de cartes électroniques aux Andelys et le redressement judiciaire de *Sealynx Automotive Transières* (plus de 700 personnes concernées) à Charleval témoignent de la fragilité de ces secteurs.

La perte d'emplois décroît aussi dans le secteur de la construction (- 1,4 % après - 2,2 % en 2009). L'emploi salarié dans le commerce retrouve le chemin de la hausse (+ 0,1 % contre - 1,3 % en 2009).

L'emploi salarié dans les services principalement marchands progresse (+ 2,4 % après - 2,8 % en 2009), grâce surtout à une poussée du recours au travail temporaire, + 24,8 % sur un an. Au demeurant, seul l'emploi dans le secteur de l'information et communication -notamment l'édition de journaux- se détériore sensiblement en 2010 (- 3,1 %).

En 2010, la situation s'améliore dans les deux départements : l'Eure perd moins d'emplois salariés dans les secteurs principalement marchands non agricoles (- 350 contre - 4 800 en

MÉTHODOLOGIE

Le champ

Le champ des estimations de l'emploi couvre les secteurs dits « essentiellement marchands » (secteurs DE à MN et secteur RU de la nouvelle nomenclature d'activité française NAF rév2), activités les plus sensibles à la conjoncture.

Les sources

Les informations trimestrielles sur l'emploi salarié proviennent des déclarations des entreprises aux Urssaf, complétées par l'interrogation directe de certaines grandes entreprises nationales. Les intérimaires sont comptés dans le tertiaire, même s'ils effectuent une mission dans un autre secteur (source DARES).

La méthode

Pour chaque trimestre de l'année en cours, les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions de l'emploi dans les sources décrites précédemment.

Pour les années écoulées, on s'assure que le niveau d'emploi trimestriel au 31 décembre est bien égal à celui des estimations annuelles.

Les estimations annuelles sont réalisées avec le dispositif ESTEL.

2009) et la Seine-Maritime présente un excédent net de 500 postes, après en avoir perdu 10 400 l'année dernière. L'Eure enregistre une plus forte dégradation de l'emploi salarié industriel (- 3,9 % contre - 2,8 % en Seine-Maritime) et une hausse moins soutenue de l'intérim (+ 17,9 % pour + 28,5 % en Seine-Maritime) □

POUR EN SAVOIR PLUS

L'Emploi salarié / Insee Haute-Normandie. In : Les Brèves d'Aval (Chiffres trimestriels)

Retour sur la crise de 2008-2009 en Haute-Normandie : l'emploi résiste en 2008, mais décroche en 2009 / Insee Haute-Normandie ; Bruno Blaze-
vic, Jérôme Follin. In : Aval : lettre statistique et économique de Haute-Normandie. N° 95 (2010, mai)

Données mensuelles nationales sur le chômage : www.insee.fr

Évolution annuelle de l'emploi salarié principalement marchand en 2010

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Industrie	- 1 590	- 2 389	- 3 979	- 60 683
Dont : fabrication d'aliments, boissons et produits à base de tabac	- 99	- 256	- 355	+ 1 006
cokéfaction et raffinage, extraction, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	+ 38	+ 38	+ 76	+ 2 041
fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et machines	- 399	- 290	- 689	- 15 638
fabrication de matériels de transports	- 44	- 1 071	- 1 115	- 11 575
fabrication autres produits industriels	- 1 088	- 810	- 1 898	- 36 517
Construction	- 109	- 530	- 639	- 9 877
Commerce ; Réparation automobile et motocycle	+ 29	+ 52	+ 81	+ 11 789
Services marchands	+ 1 316	+ 3 371	+ 4 687	+ 183 342
Dont : transports et entreposage	+ 148	+ 61	+ 209	- 3 308
hébergement et restauration	- 58	+ 215	+ 157	+ 16 850
information et communication	- 42	- 190	- 232	+ 14 531
activités financières et d'assurance	- 9	- 34	- 43	+ 12 165
activités immobilières	+ 33	- 12	+ 21	+ 3 120
activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	+ 835	+ 3 340	+ 4 175	+ 118 855
dont : activités liées à l'emploi	+ 1 101	+ 3 312	+ 4 413	+ 97 251
autres activités de services	+ 409	- 9	+ 100	+ 21 129
Ensemble	- 354	+ 504	+ 150	+ 124 571

Sources au lieu de travail : Insee, estimations d'emploi
Données fournies au 5 avril 2011

Note : la précision à l'unité près est illusoire. Elle permet simplement de faire les regroupements souhaités.

Unité : nombre - Évolution entre les 4^e trimestres 2009 et 2010 (données CVS)
Champ : ensemble des secteurs marchands hors agriculture, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.

Reprise sensible de l'intérim dans l'industrie et les services

Fabien CARRÉ (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

En 2010, le recours au travail intérimaire confirme sa reprise amorcée mi 2009. En Haute-Normandie, le nombre de contrats en cours et le volume de travail correspondant restent toutefois en deçà de leur niveau d'avant crise et les missions sont toujours de plus courte durée. La reprise de l'intérim est notable dans l'industrie et dans les services mais est plus hésitante dans la construction.

En 2010, chaque mois, 51 000 contrats ont été en moyenne conclus dans les agences d'intérim de Haute-Normandie¹. Ce nombre est en hausse de 19,1 % par rapport à 2009. Légèrement plus accentuée en Haute-Normandie qu'au plan national (+ 16,1 %), cette évolution est semblable dans les deux départements (+ 18,7 % dans l'Eure, + 19,2 % en Seine-Maritime). En Haute-Normandie, les missions sont, en moyenne, légèrement plus courtes en 2010 qu'en 2009 (1,66 semaine après 1,72 semaine en 2009), bien que ce déficit tende à se résorber au second semestre. De ce fait, le nombre de contrats en cours et le volume du travail temporaire mesuré en équivalent temps plein (ETP) augmentent légèrement

moins que le nombre de missions (respectivement + 17,7 % et + 17,5 %).

En Haute-Normandie, le recours au travail temporaire a progressé tout au long de l'année. En Seine-Maritime, le nombre de contrats conclus dans les agences du département, tout comme le volume de travail correspondant, ont crû régulièrement. En revanche, le nombre de contrats conclus dans les agences euroises a augmenté de janvier à mars. Cela a conduit à une hausse de 20,5 % du volume de travail intérimaire en début d'année dans l'Eure, suivie d'une stagnation.

L'augmentation du volume de travail des intérimaires inscrits dans les agences d'intérim haut-normandes a été la plus forte dans l'industrie (+ 27,9 %). Ce volume a également augmenté dans les services et le commerce (+ 16,3 % et + 13,6 % respectivement) mais s'est légèrement tassé dans la construction (- 0,7 %).

Sur l'année 2010, 4 500 postes intérimaires en ETP ont été créés dans les entreprises haut-normandes, après deux années successives de destruction (au total, 7 400 postes intérimaires disparus en 2008 et 2009). Cette augmentation bénéficie à tous les grands secteurs de l'économie. En données brutes cumulées annuellement, les entreprises industrielles enregistrent la plus forte augmentation du volume de travail

temporaire utilisé (+ 27,7 %). En particulier, dans le secteur de la fabrication d'équipements électriques et dans celui du caoutchouc et de la plasturgie, ce volume a doublé (respectivement + 105,7 % et + 92,2 %). Dans la fabrication de matériels de transport et de machines et autres équipements, activités figurant parmi les plus touchées par la baisse de l'intérim en 2009, il augmente aussi de 65,9 % et de 55,1 % respectivement. Dans les services, l'augmentation est de 18 %. Cette hausse profite surtout au secteur du transport et de l'entreposage (+ 19,3 %), mais seulement en Seine-Maritime (+ 32 %, contre - 12,4 % dans l'Eure). Enfin, le volume de travail temporaire utilisé dans le commerce et la construction augmente respectivement de 10,7 % et de 6,5 % □

DÉFINITIONS

CONTRAT CONCLU (au cours du mois)
mission dont la date de début appartient au mois considéré.

CONTRAT EN COURS

contrat dont la date de fin n'est pas remplie ou n'est pas atteinte au dernier jour ouvré du mois. Pour des raisons de cohérence, on fait une moyenne des contrats en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

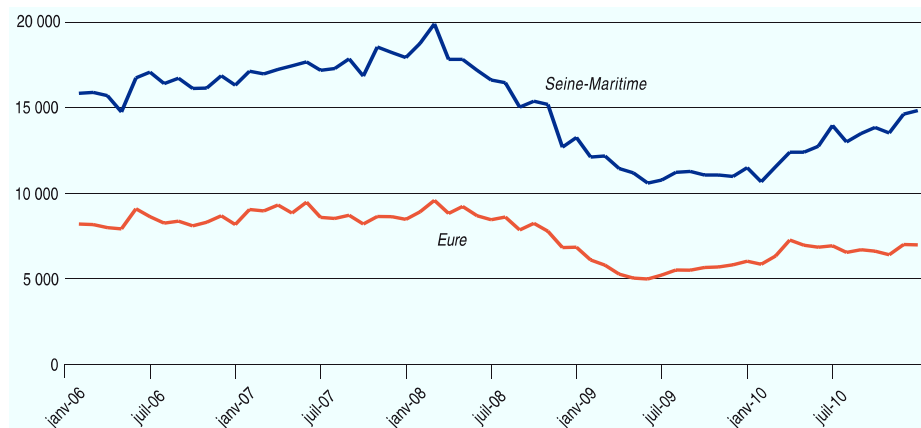
VOLUME DE TRAVAIL EN ÉQUIVALENTS-EMPLOIS À TEMPS PLEIN (OU ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN), d'un intérimaire au cours du mois

rapport entre le nombre de semaines travaillées par un intérimaire au cours du mois considéré et celui réalisé par une personne travaillant à temps plein, c'est-à-dire le nombre de semaines ouvrées du mois. Pour le calcul de cet indicateur, on retient 4,5 semaines ouvrées par mois. Les données disponibles ne permettent de calculer un volume de travail intérimaire qu'en semaines, et non en heures.

DURÉE MOYENNE DES MISSIONS (au cours du mois)

moyenne de la durée totale des missions achevées dans le mois, quelle que soit la date de début de la mission.

Évolution du nombre d'équivalents temps plein en Haute-Normandie



Sources : Dares - Unedic (données CVS traitement Direccte)

Unité : nombre d'équivalents temps plein

(1) Sauf mention contraire, les indicateurs présentés dans cet article sont corrigés des variations saisonnières.

POUR EN SAVOIR PLUS

Finot J. (2010), "L'emploi intérimaire au quatrième trimestre 2010 : fort redressement dans l'industrie", Dares Indicateurs, n°022, Dares, mars 2011.

Légère décre des emplois aidés et maintien des formations en alternance

Fabien CARRÉ (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

En 2010, 40 300 personnes bénéficient d'un contrat unique d'insertion ou d'une formation en alternance en Haute-Normandie. Le nombre de ces contrats dans leur ensemble fléchit légèrement par rapport à 2009, ce qui témoigne d'une période de sortie de crise. Les signes de reprise dans les formations en alternance restent timides.

L'année 2010 a vu le remplacement du Plan de cohésion social (PCS) par le nouveau Contrat unique d'insertion (CUI). En Haute-Normandie, en 2010, 18 400 personnes ont conclu un tel contrat. L'année précédente, le nombre de personnes ayant été embauchées ou ayant renouvelé un contrat de l'ancien dispositif était légèrement supérieur (19 000), après une forte augmentation en 2008. Cette baisse (- 3,2 %) en Haute-Normandie suit l'évolution observée au plan national (- 3,4 %). La part des CUI conclus en Haute-Normandie (3,8 %) est dans la tendance nationale, comme celle des contrats du PCS conclus en 2009.

Le dispositif des CUI maintient une distinction entre les CUI conclus dans les secteurs marchand et non marchand (voir encadré). Les trois-quarts de ces contrats sont conclus dans le domaine non marchand (comme au plan national) et principalement dans les secteurs de l'enseignement et de la santé-action sociale. Les CUI non mar-

chands bénéficient surtout à des personnes de 26-49 ans (54 %), à des chômeurs de longue durée (50 %) ou à des seniors (16 %). Les deux tiers des bénéficiaires ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP-BEP ou équivalent. Enfin, un quart des bénéficiaires est allocataire du RSA.

La plupart des personnes ayant conclu un CUI marchand sont jeunes : 52 % sont âgés de 25 ans ou moins. Souvent, elles sont aussi sans emploi depuis moins d'un an : la part des chômeurs de longue durée est de 27 %. Le niveau de formation des bénéficiaires est en moyenne légèrement plus élevé que celui des CUI non marchands (57 % de niveau CAP-BEP ou inférieur). Les allocataires du RSA sont moins nombreux (3,4 %). Les secteurs marchands les plus recruteurs de CUI sont : le commerce, l'hébergement-restauration, l'industrie manufacturière et la construction.

Après la forte baisse enregistrée en 2009, le nombre d'entrées en formation en alternance dans la région se maintient en 2010 (+ 0,9 %). 13 500 personnes ont conclu un des deux contrats du dispositif. Cette stagnation masque des évolutions contrastées entre les deux types de contrats. Les entrées en contrat d'apprentissage augmentent de 4,6 %, alors qu'elles restent stables au plan national. Malgré cette hausse, leur nombre restent en-deçà de leur niveau d'avant 2009. Inversement, le nombre de contrats de professionnalisation accuse de nouveau une baisse de 8,9 % (après - 22,7 % en 2009). L'évolution est inverse au plan national (+ 1,6 %).

Les entrées de jeunes en contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) se maintiennent en 2010 par rapport à 2009 (+ 0,3 %). En France métropolitaine, elles augmentent de 12,5 % □

LES CONTRATS D'INSERTION

À compter du 1er janvier 2010, le Contrat unique d'insertion (CUI) modifiant le fonctionnement des contrats aidés entre en vigueur en France métropolitaine.

Il se substitue aux différents contrats de l'ex-Plan de cohésion sociale. Dans ce dernier, le Contrat initiative emploi (CIE), dans le secteur marchand, et le Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), dans le secteur non marchand, soutenaient l'embauche de toute personne en difficulté. Deux autres contrats, le Contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) et le Contrat d'avenir (CAV) pour le secteur marchand et non marchand respectivement, concernaient plus spécifiquement l'embauche de personnes bénéficiaires des minima sociaux.

Ces contrats sont désormais remplacés par le CUI. Une distinction entre les CUI du secteur marchand et ceux du secteur non-marchand est toutefois maintenue, en raison notamment des différences entre le droit régissant l'exonération de charges sociales de l'employeur dans l'un et l'autre de ces secteurs.

Le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation permettent à des jeunes d'acquérir une formation professionnelle en alternance.

L'ensemble de ces mesures est mobilisable dans le cadre d'un Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) et ouvre ainsi droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour des jeunes (de 16 à 25 ans sans qualification ou au maximum un bac+2 non validé ou inscrits comme demandeurs d'emploi plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois) qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS

Analyse des contrats aidés en Haute-Normandie en 2010, TEN Info, Direccte de Haute-Normandie, à paraître en juin 2011.

Les principaux contrats aidés en 2010

	Haute-Normandie			France métropolitaine	
	Entrées 2010	Évolution (en %) 2009/2010	% Région/France	Entrées 2010	Évolution (en %) 2009/2010
Formation en alternance					
Contrats d'apprentissage	10 119	+ 4,6	3,5	283 788	0,0
Contrats de professionnalisation	3 404	- 8,9	2,3	143 532	+ 1,6
Contrats uniques d'insertion					
CUI - secteur marchand	4 525	-	4,0	113 212	-
CUI - secteur non marchand	13 866	-	3,8	367 993	-
Mesures jeunes					
Contrats d'insertion dans la vie sociale	8 408	+ 0,3	3,9	202 105	+ 12,5

Source : DARES

Unités : nombre, %

Quasi-stabilité du taux de chômage en 2010

Martial MAILLARD

En 2010, le taux de chômage se stabilise un peu au-dessus de 10 % de la population active en Haute-Normandie.

La progression de la demande d'emploi sans emploi

(catégorie A) s'est nettement ralenti par rapport à 2009.

L'augmentation du nombre de demandeurs qui exercent une activité réduite (catégories B ou C) reste néanmoins soutenue et le chômage de longue durée s'accroît.

Au quatrième trimestre 2010, le taux de chômage s'établit en moyenne à 10,2 % de la population active en Haute-Normandie contre 10,5 % un an plus tôt. Cette légère baisse s'explique notamment par un effet démographique : de nombreux seniors atteignent aujourd'hui

l'âge de la retraite. La Seine-Maritime reste plus touchée par le chômage que l'Eure (respectivement 10,3 % et 9,9 %)

Fin 2010, la Haute-Normandie compte 84 829 demandeurs d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans aucun emploi). Ce nombre augmente un peu plus qu'au niveau national (+ 2,9 % contre + 2,5 %), mais beaucoup moins qu'en 2009 (+ 16,0 %). La situation des seniors (+ 19,9 %) et celle des femmes (+ 5,5 %) se dégrade. Le chômage des jeunes, public cible de la politique de l'emploi, s'améliore (- 4,5 %).

Au 31 décembre 2010, la Haute-Normandie compte 132 119 demandeurs inscrits à Pôle emploi (catégories A, B ou C, ou ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi), soit 6,1 % de plus que fin 2009.

Plus féminisées, les catégories B et

C (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, mais ayant exercé une activité même réduite) connaissent une hausse rapide : + 12,4 %.

Sur l'année, les entrées diminuent (- 2,0 %) et les sorties progressent (+ 5,0 %). Néanmoins, les entrées restent excédentaires par rapport aux sorties, d'où la progression du nombre d'inscrits à Pôle emploi et l'allongement de la durée moyenne d'inscription. Ainsi, fin 2010, 41,1 % des demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. Le chômage de longue durée augmente de 21,5 % par rapport à l'année 2009 □

POUR EN SAVOIR PLUS

Une photographie du marché du travail en 2008 / Insee Première - N° 1272 (décembre 2009).

Le « halo » du chômage : entre chômage BIT et inactivité / Insee Première - N° 1260 (octobre 2009).

DÉFINITIONS

Au sens du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui 1° n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, 2° est disponible pour travailler dans les deux semaines et 3° a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. C'est cette définition qui est utilisée par l'Insee pour le calcul des taux de chômage.

Les catégories statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

- **Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;**
- **Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;**
- **Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;**
- **Catégories A, B, C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.**

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2010 (catégories A, B, C)

	Effectifs	Évolution sur un an (en %)	
	Haute-Normandie	Haute-Normandie	France métropolitaine
Ensemble	132 119	+ 6,1	+ 4,9
Hommes	66 132	+ 5,2	+ 3,9
Femmes	65 987	+ 7,1	+ 6,0
Moins de 25 ans	28 310	- 1,1	- 2,5
De 25 à 49 ans	81 116	+ 5,7	+ 4,4
50 ans ou plus	22 693	+ 18,9	+ 15,9
Inscrits depuis plus d'un an	54 241	+ 21,5	+ 19,6

Sources : STMT - Dares, Pôle emploi

Unités : nombre, %

Les flux d'entrées et de sorties à Pôle emploi en 2010 (catégories A, B, C)

	Effectifs	Évolution sur un an (en %)
Entrées		
Fins de CDD	36 111	- 5,5
Fins de mission d'intérim	12 163	- 25,6
Licenciements économiques	5 322	- 17,1
Autres licenciements	14 088	- 12,0
Démissions	4 743	- 8,5
Premières entrées	13 477	+ 0,4
Reprises d'activités	15 909	+ 9,5
Autres cas	75 621	+ 6,6
Ensemble	177 434	- 2,0
Sorties		
Reprises d'emploi déclarées	28 653	- 2,7
Entrées de stage	16 247	+ 15,0
Arrêts de recherche	13 586	- 0,7
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	73 122	+ 7,0
Radiations administratives	19 005	+ 1,4
Autres cas	18 240	+ 11,3
Ensemble	168 853	+ 5,0

Sources : STMT - Dares, Pôle emploi

Unités : nombre, %

Une année d'ajustement pour le statut d'auto-entrepreneur

Bruno BLAZÉVIC

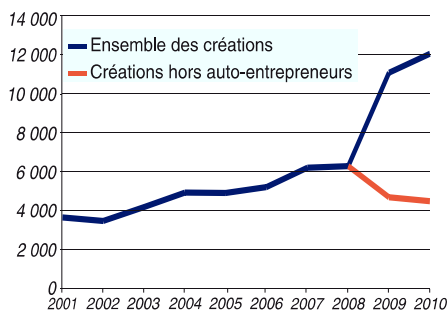
Après l'envolée de 2009, la hausse des créations d'entreprise s'ajuste et demeure soutenue grâce à la vogue de l'auto-entrepreneuriat dans sa deuxième année d'application. La quasi-totalité des secteurs d'activité en bénéficie. Cependant, l'impact sur l'emploi salarié est faible, la part des créations d'entreprise accompagnée d'embauches diminuant encore en 2010.

En 2010, 12 100 entreprises ont été créées en Haute-Normandie, soit + 8,7 % par rapport à l'année précédente.

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place début 2009, s'est confirmé ; il concerne 63 % des créations d'entreprises (58 % en 2009). Le nombre des nouveaux auto-entrepreneurs s'accroît plus vite dans la région (+ 18,3 %) qu'en moyenne nationale (+ 12,4 %).

L'année 2010 constitue une année d'ajustement après la progression spectaculaire de l'année 2009. Hors nouveau statut, le nombre de créations d'entreprises, recule mais moins que l'an passé

Évolution du nombre de créations d'entreprises en Haute-Normandie de 2001 à 2010

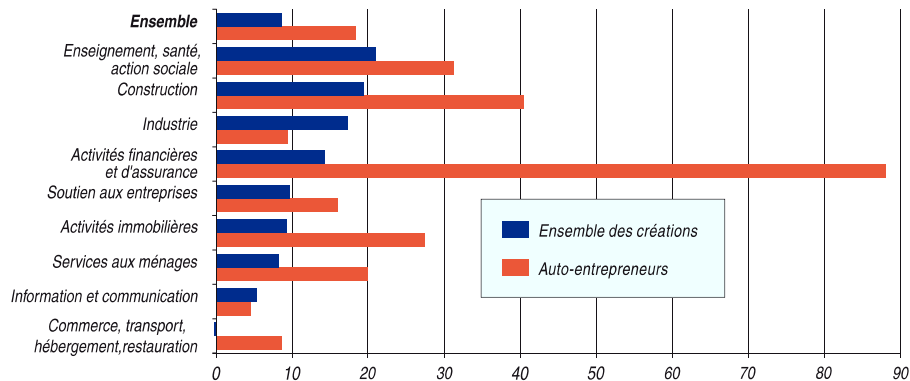


Source : Insee Répertoire des entreprises et des établissements (Sirène) Unité : nombre

POUR EN SAVOIR PLUS

En 2010, hausse des créations d'auto-entreprises mais aussi de sociétés / Insee Première. - N° 1334 (2011, janv.) www.insee.fr

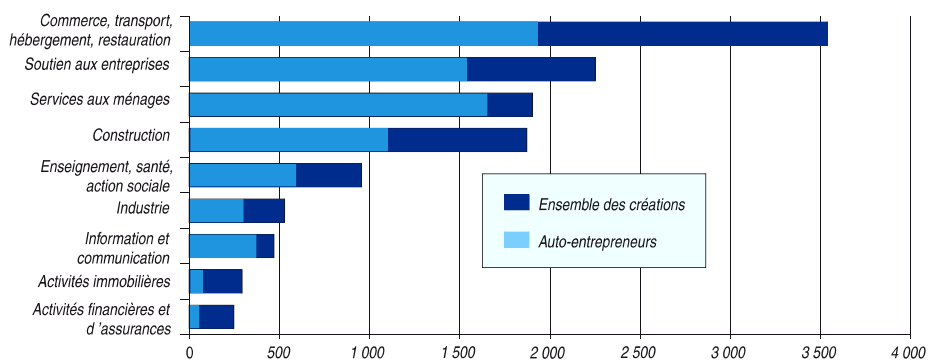
Évolution des créations d'entreprises par activité entre 2009 et 2010 en Haute-Normandie



Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirène)

Unité : %

Part des auto-entrepreneurs dans les créations d'entreprises en 2010 en Haute-Normandie



Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirène)

Unité : nombre

(- 4,3 % contre - 25,2 %) et ce dans presque tous les secteurs d'activité.

Imposant la mise aux normes des bâtiments, la loi "Grenelle 2" de l'environnement vise l'activité de construction : Il s'agit du secteur qui pèse le plus dans la hausse globale des créations. Avec une hausse de 40,5 %, les auto-entrepreneurs sont devenus largement majoritaires dans cette activité.

Les secteurs de l'enseignement, santé, action sociale, (21 %), et du soutien aux entreprises (+ 9,7 %), jouent de même fortement dans l'évolution.

C'est dans les services aux ménages que le régime de l'auto-entrepreneur est

le plus prisé : il est choisi par 86 % des créateurs. L'augmentation dans ce secteur atteint 8,2 %.

Le secteur du commerce est toujours le plus attractif, même si le nombre de nouvelles entreprises est quasi-stable par rapport à 2009.

Les auto-entrepreneurs créant leur entreprise avec des salariés demeurent une exception. L'emploi salarié généré à la création recule encore en 2010 (1 600 postes soit 13,7 %). Moins d'une nouvelle entreprise sur vingt emploie au moins un salarié. L'industrie se distingue avec 6,3 emplois en moyenne par unité, contre 2,8 pour l'ensemble des secteurs □

DAVANTAGE D'ENTREPRISES EN SITUATION DE DÉFAILLANCE ET D'EMPLOIS FRAGILISÉS

Entre le quatrième trimestre 2009 et le troisième trimestre 2010, 1 250 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire en Haute-Normandie, soit 9,4 % de plus qu'un an auparavant (- 5,7 % au niveau national). Cette procédure affecte 1,8 % des entreprises de la région. Les secteurs les plus touchés sont la construction (3,2 %), le secteur du commerce, du transport et de l'hôtellerie-restauration (2,2 %) et celui de l'industrie (2 %). Dans l'enseignement, la santé et l'action sociale, les entreprises sont moins vulnérables (0,4 %). Les emplois menacés s'élèvent à 6 100 soit 1 600 de plus que sur l'année précédente.

Les logements en hausse, les locaux d'activité encore en baisse

Erwan POULIQUEN (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

La hausse de la construction de logements observée en 2009 a été confirmée en 2010, portant l'effort de construction à son niveau moyen sur la décennie. La mise en chantier des locaux d'activité est en repli : la baisse est concentrée sur le secteur primaire.

Les chiffres de la construction de logements confirment la progression observée l'année dernière. Avec 8 600 logements mis en chantier en 2010, en hausse de 6 %, la région retrouve la moyenne régionale observée sur la décennie. Une tendance que confir-

ment les autorisations de construire en hausse de 17 %, la Haute-Normandie ne faisant pas exception puisqu'on retrouve les mêmes évolutions au niveau national, + 3 % pour les logements commencés et + 16 % pour les logements autorisés.

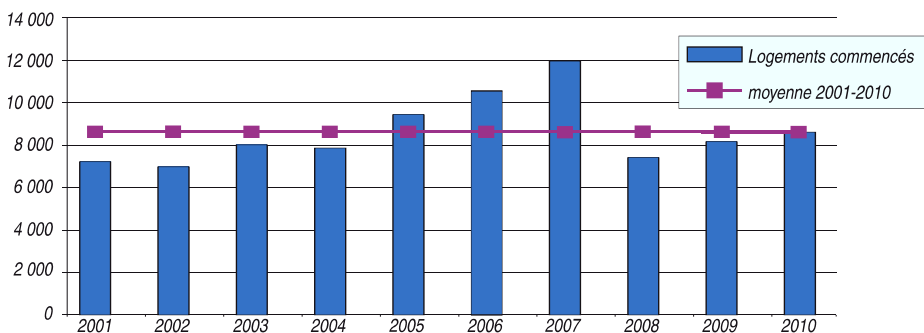
Il convient de noter la contribution croissante des logements individuels dans la construction, ceux-ci ayant vu leur part croître progressivement de 10 points en 5 années, passant de 56 % en 2006 à 66 % en 2010. Mais ce sont surtout les logements collectifs qui ont baissé de volume.

À l'inverse les chiffres de la construction des locaux d'activité continuent leur baisse pour la troisième

année consécutive. Avec près de 560 000 m² mis en chantier l'activité chute de 13 %, suivant en cela la tendance nationale (- 19 %). Ce chiffre est à mettre en perspective avec les niveaux de construction du début de la décennie précédente, il représente un peu plus de la moitié des volumes d'activité des années 2001 à 2005.

Les secteurs secondaire et tertiaire sont d'une très grande stabilité entre 2009 et 2010 (évoluant d'environ 1 % ou 2 %), l'essentiel de la baisse se faisant donc sur le secteur primaire qui chute de 70 000 m² □

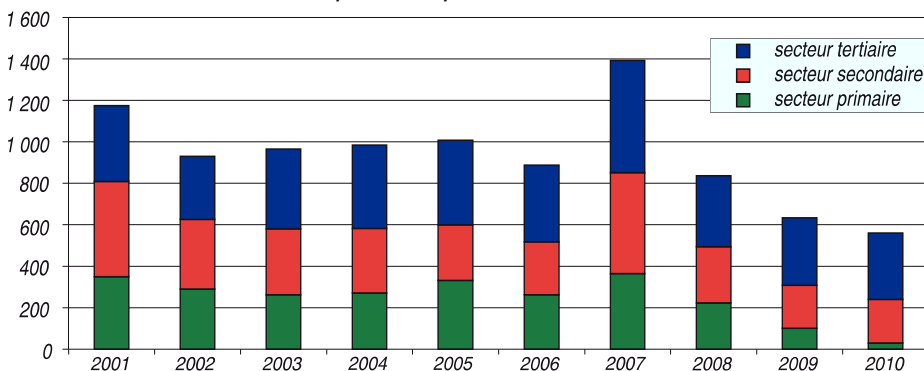
Évolution des logements commencés depuis 10 ans en Haute-Normandie



Source : Dreal - Sit@del2

Unité : nombre de logements

Évolution des locaux commencés depuis 10 ans par secteur d'activité en Haute-Normandie



Source : Dreal - Sit@del2

Unité : millier de m²

Méthodologie : de Sitadel à Sit@del2

Les séries statistiques rassemblent les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices.

Les résultats sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2.

Les nouvelles séries observent désormais les créations de logements. Ces chiffres distinguent construction neuve (bâtiment totalement nouveau) et construction sur existant (bâtiment s'appuyant sur une partie existante : transformations de locaux en logements, ou construction supplémentaire de logements attenants à un bâtiment existant).

Les chiffres présentés dans cet article ont été recalculés sur le passé pour être cohérents.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement : www.statistiques.equipement.gouv.fr

- DREAL Haute-Normandie : les statistiques du logement : www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Année record pour le grand port maritime de Rouen

Jean-Philippe CARITG

La polémique sur la réforme portuaire impacte différemment les trafics des grands ports maritimes haut-normands : au contraire de Rouen, les grèves à répétition affectent Le Havre. Le transport fluvial reste très sollicité. La chute continue pour le fret ferroviaire. Suite à l'arrêt de deux dessertes, le transport aérien enregistre une forte baisse du nombre de passagers.

En 2010, pour la deuxième année consécutive, au port du Havre les trafics diminuent (- 4,8 % par rapport à 2009) pour atteindre 70,2 millions de tonnes (Mt). Le trafic de pétrole brut (40 % des volumes traités et première composante de l'activité portuaire) est en recul de 10,5 %. Malgré les grèves, le trafic de conteneurs se redresse de 3,8 % à 23 Mt. Si le nombre de passagers de ferries recule pour la deuxième année consécutive (- 15,7 %), celui de croisiéristes se situe à un niveau jamais atteint avec 130 000 personnes.

Année faste à Rouen où l'activité portuaire augmente de 14,6 % à 26,7 Mt, le record de 1999 est dépassé. Tous les grands trafics sont orientés à la hausse. Les produits pétroliers (+ 11,2 %) restent la principale activité. Les céréales (9 Mt), en très forte augmentation (+ 30,9 %), assurent à elles seules les deux tiers de la hausse

POUR EN SAVOIR PLUS

www.rouen.port.fr
www.havre-port.net
www.portdedieppe.fr
www.vnf.fr

globale. Le charbon est l'un des rares trafics en baisse (- 21,8 %). Celui des conteneurs est favorable : + 6,9 %. Avec le festival "Normandie impressionniste", le nombre de croisiéristes ayant fait escale à Rouen est en très forte augmentation : + 43 %.

À Dieppe, l'activité portuaire augmente de 4,1 %. Très fluctuant d'une année à l'autre, le millésime 2010 du trafic transmanche se caractérise par une baisse modérée : - 3,9 %. Hors transmanche, les volumes traités augmentent d'un quart à 0,57 Mt. L'extraction de sables progresse de 10 % à 0,29 Mt. Le trafic de pales d'éoliennes, quasi-inexistant en 2007, atteint 9 100 tonnes en 2010. Le nombre de passagers transportés est quasi-stable (+ 0,9 %).

Malgré une baisse modérée de 2,2 % le transport fluvial de marchandises reste très recherché et dépasse les 14 Mt pour la deuxième année consécutive. Les trafics des produits pétroliers et les produits agricoles (2e et 4e composantes du trafic) sont les principaux soutiens de ce mode de

transport : ils progressent respectivement de 33 % et de 10 % à 3 Mt et 1,9 Mt. En revanche, les matériaux de construction, première composante du trafic fluvial reculent de 13 % à 5,4 Mt. Le trafic de conteneurs en hausse de 6 % établit un nouveau record à 178 000 équivalents vingt pieds transportés.

Le fret ferroviaire ne cesse de reculer. Avec 4,9 Mt transportées, il baisse de 11,6 % et descend, pour la première fois, en dessous de la barre des 5 Mt. Le département de Seine-Maritime assure à lui seul, la quasi-totalité des trafics régionaux (94,2 %).

Suite à l'arrêt de la ligne Rouen-Lyon, le trafic de passagers de l'aéroport Rouen-Vallée de Seine s'est tari : 4 700 voyageurs, soit cinq fois moins que l'année précédente. Avec un trafic de 42 800 personnes, l'activité de l'aéroport du Havre-Octeville régresse de 14 %. L'arrêt des vols à destination des Baléares explique en grande partie ce recul □

Trafics des principaux ports hauts normands en 2010

	2009	2010	Évolution 2009/2010
Le Havre			
Fret	73,77	70,22	- 4,8
Passagers	493 100	525 000	+ 6,5
Rouen			
Fret	23,30	26,70	+ 14,6
Passagers	27 509	39 330	+ 43,0
Dieppe			
Fret	1,70	1,77	+ 4,1
Passagers	252 138	254 408	+ 0,9

Sources : grands ports maritimes du Havre et de Rouen, port de Dieppe

Unités fret : millions de tonnes, %
Unités passagers : nombre, %

Le rebond après la crise

Michel DELACROIX, Stéphanie MANGIN (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)

Après la crise de 2009, la situation économique de l'agriculture s'améliore nettement en 2010. Les récoltes sont abondantes et les prix au rendez-vous. Le marché du lait voit les cours progresser et les livraisons augmenter. Seule la viande bovine échappe à la reprise.

Sur le marché des céréales, le marché se retourne brusquement au cours de l'année 2010. Le blé qui s'échangeait encore à 120 euros la tonne en mai, un prix inchangé depuis plus d'un an, atteint 230 euros en août. Les producteurs haut-normands bénéficient d'autant plus de la hausse que les récoltes sont bonnes : 87 quintaux par hectare en

blé sur près de 258 000 hectares cultivés, 78 q par ha en orge, 39 q par ha en colza.

Cette flambée des prix est provoquée par une succession d'événements climatiques : fortes pluies au Canada, sécheresse en Argentine, canicule autour de la Mer Noire... La Russie et l'Ukraine suspendent leurs exportations, entraînant une baisse de 30 % des volumes commercialisés. Seuls les États-Unis et la France sont alors en capacité d'exporter. Cette situation accentue la volatilité des prix.

La campagne laitière s'ouvre en avril 2010 à 28,72 centimes d'euro/litre, un prix en hausse de 27 % par rapport à avril 2009, date à laquelle les cours étaient particulièrement faibles. Les indicateurs industriels (beurre et poudre de lait) sont bien orientés. La hausse stimule la production et les livraisons atteignent 804 millions de litres en fin d'année,

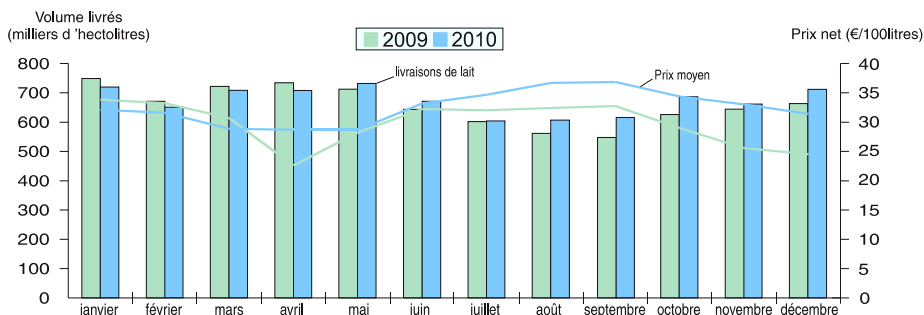
soit 3 % de plus qu'en 2009. L'augmentation du prix des matières premières végétales n'intervient qu'à partir de l'été, son impact est limité sur le niveau des charges d'alimentation du bétail au titre de l'année 2010.

Les négociations restent cependant tendues au sein de l'interprofession et les accords difficiles à trouver. En août, différentes actions médiatisées sont menées : rassemblement des producteurs devant les usines, appel au boycott de certains produits auprès des particuliers et des grandes et moyennes surfaces. L'«après quotas» et la contractualisation prévue entre producteurs et industriels suscitent bien des interrogations.

Sur le marché de la viande bovine, la situation ne s'améliore pas. L'offre en vaches de réforme se réduit avec la reprise laitière, mais la consommation de viande ne suit pas. Les cours restent inchangés, à 2,6 €/kg en moyenne. Début novembre 2010, les éleveurs bloquent plusieurs abattoirs pour obtenir une meilleure rémunération. Un médiateur est nommé et un accord est signé le 10 novembre. Il prévoit d'agir sur le prix payé au producteur, la répartition des marges, et les exportations.

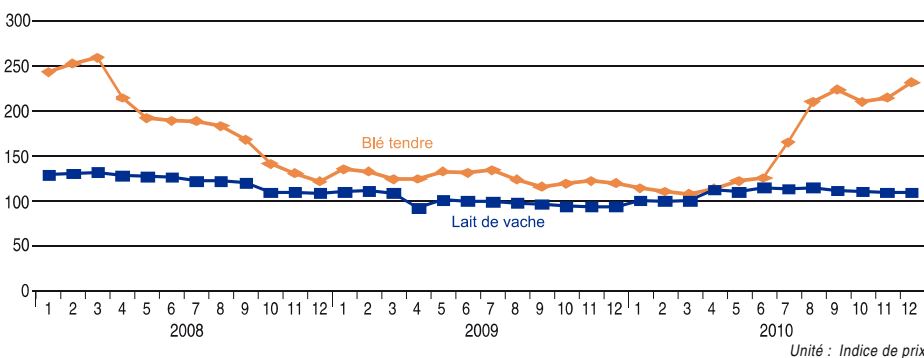
Les résultats économiques de l'agriculture sont soumis à la volatilité croissante des marchés. Le revenu de la ferme haut-normande a atteint son plus haut niveau historique en 2007, son plus bas niveau en 2009. Il va rebondir en 2010 grâce aux grandes cultures et à la production laitière. Néanmoins, l'embellie ne devrait pas suffire à compenser les effets de la crise de 2009 □

Livraisons et prix du lait - Évolution 2009/2010



Source : Agreste - SM Lait - Srise

Évolution des prix des produits agricoles (indice base 100 en 2005)



Source : Insee, Agreste, SSP - indice des prix de produits agricoles à la production

POUR EN SAVOIR PLUS

Atlas agricole et rural Haute-Normandie : l'agriculture et le monde rural en cartes et en chiffres / DRAAF.

In : Agreste Haute-Normandie. Conjoncture - Hors-série (2010, nov.) 56 p.

www.draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr

En 2010, la fréquentation des touristes est en baisse

Isabelle DEMEUZOIS

En 2010, la région a moins séduit les touristes. La fréquentation hôtelière est en repli. Les campings ont moins attiré la clientèle française, contrairement aux étrangers qui sont venus plus nombreux.

En 2010, l'hôtellerie haut-normande enregistre 2 751 700 nuitées soit une baisse de 3,8 % par rapport à l'année 2009. La Seine-Maritime, département haut-normand qui concentre le plus de nuitées (80 %), a subi la baisse la plus forte de sa fréquentation : - 4,8 % par rapport à 2009. Dans l'Eure la fréquentation s'est maintenue (+ 0,3 %).

Les touristes sont venus moins nombreux chaque mois de l'année 2010, sauf au pic de la saison. En effet, en juillet la fréquentation est restée stable et en août, elle a légèrement augmenté (+ 1,0 %). Une météo plus favorable et le retour de la clientèle étrangère pendant cette période sont vraisemblablement à l'origine de cette embellie estivale. Le festival "Normandie impressionniste" a localement fait effet dans l'agglomération rouennaise et la vallée de la Seine : les touristes sont venus plus nombreux (+ 3,8 % pendant la saison 2010 par rapport à la saison 2009).

En 2010, les étrangers sont venus en moins grand nombre (- 2 % par rapport à 2009) dans les hôtels haut-normands. Toutefois, ils ont été davantage présents entre juin et septembre 2010 : la fréquentation étrangère a progressé de 4,6 % pendant cette période comparative-ment à 2009. Les Britanniques qui

avaient déserté la région en 2009 sont revenus (+ 6,5 %) et leur présence reste prépondérante : 1 nuitée étrangère sur 3 est britannique.

En Haute-Normandie, l'occupation des hôtels est quasiment stable toutes catégories confondues : le taux d'occupation passe de 56 % en 2009 à 55 % en 2010. Les hôtels d'entrée de gamme (0 ou 1 étoile) sont les plus pénalisés (- 4 points) ; la part des chambres occupées diminue d'environ 1 point pour la catégorie moyenne (2 étoiles) alors que celle des hôtels haut de gamme (3 ou 4 étoiles), fréquentés surtout par la clientèle étrangère et britannique plus particulièrement, augmente de 1 point.

L'hôtellerie de plein air en Haute-Normandie, quant à elle, enregistre 593 300 nuitées en 2010 soit une hausse de 1,1 % par rapport à 2009. L'attraction des campings eurois est en hausse (+ 7,7 % par rapport à 2009) contrairement à celle des campings seinomarins (- 0,8 % par rapport à 2009).

Comme dans les autres régions françaises en 2010, les étrangers viennent plus nombreux que l'an passé dans les campings de la région (+ 7,8 % en Haute-Normandie contre + 0,9 % pour la France métropolitaine). Les Français, quant à eux, même si leur présence s'est maintenue dans les campings du territoire français (+ 0,8 % par rapport à 2009), sont moins nombreux dans les campings de la région (- 4 %) □

DÉFINITIONS

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou dans le même camping.

Nuitées : nombre total de nuits passées par chaque arrivant dans un établissement ; ainsi un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel ou un camping correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Durée moyenne de séjour : rapport, exprimé en jours, entre le nombre de nuitées totales et le nombre d'arrivées totales.

Taux d'occupation : rapport, exprimé en %, entre le nombre de chambres ou d'emplacements occupés et le nombre de chambres ou d'emplacements offerts.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés dans cette étude sont tirés des enquêtes de fréquentation réalisées chaque année auprès de l'hôtellerie homologuée de 0 à 4 étoiles luxe et hôtels de chaîne non homologués ainsi que de l'hôtellerie homologuée de plein air. Les enquêtes, obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services(1). Les questionnaires portent sur la clientèle française et étrangère.

L'enquête de fréquentation hôtelière est réalisée mensuellement, tout au long de l'année. La représentativité de l'enquête est améliorée grâce à une extension de l'échantillon financée par les comités régional et départementaux du tourisme.

L'enquête dans l'hôtellerie de plein air est effectuée mensuellement de mai à septembre auprès des terrains de campings homologués de 1 à 4 étoiles ayant au moins un emplacement de passage.

(1) DGCIS : regroupement des anciennes Direction générale des entreprises, Direction du tourisme et Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales.

Fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air homologuées de Haute-Normandie

	Hôtel (1)		Camping (2)	
	2010	2009	2010	2009
Nombre d'arrivées	1 753	1 817	213	205
Français	1 441	1 496	95	97
Étrangers	312	321	118	107
Nombre de nuitées	2 752	2 859	591	587
Français	2 215	2 311	322	335
Étrangers	537	548	269	252
Durée de séjour	1,6	1,6	2,8	2,9
Français	1,5	1,6	3,4	3,5
Étrangers	1,7	1,7	2,3	2,4
Taux d'occupation	55,3	56,2	30,7	30,1

Sources : Insee, DGCIS (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services), partenaires régionaux du tourisme (DRT, CRT, CDT)

Unités : millier, jour, %

(1) Données provisoires pour novembre et décembre 2010

(2) Camping : mai à septembre

POUR EN SAVOIR PLUS

Retour de la clientèle étrangère en 2010 / Insee Haute-Normandie ; Isabelle Demeuzois. In : Brèves d'Aval. - N° 20 (2010, déc.)

Stabilité de la capacité d'accueil hôtelière en Haute-Normandie / Insee Haute-Normandie ; Isabelle Demeuzois. In : Brèves d'Aval. - N° 13 (2010, juin)

www.veilleinfotourisme.fr